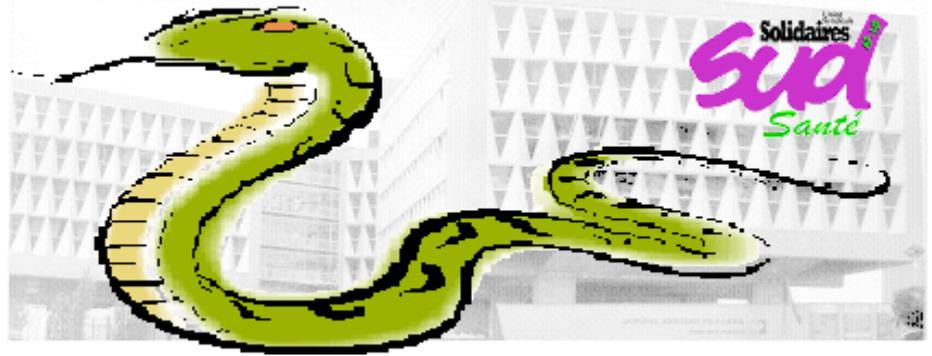


# Langue de Vipère



## Du Pain et des Jeux

### Que faut-il de plus pour le bon peuple ?...

Les Romains avaient les jeux du cirque. Nous, nous avons bien mieux, il y a la télé-réalité, les séries, les films américains, le football, la loterie, les jeux de grattage, les jeux vidéo, la publicité...

Il faut occuper le cerveau du peuple. Les médias nous inondent de « burkini », mais qui parle des bas salaires, des hausses de dividendes (+11%), des réfugiés qui se noient en méditerranée ?...

Le cerveau du peuple doit être accaparé, sinon il pourrait s'ennuyer,

- et s'il s'ennuie, il pourrait lire,
- Et s'il lit, il pourrait s'instruire,
- Et s'il s'instruit, il pourrait réfléchir,
- Et s'il réfléchit, il pourrait penser,
- Et s'il pense,

il pourrait peut-être trouver que l'ordre établi n'est pas si bien que cela...

Il se pourrait même qu'il veuille changer l'ordre des choses !!!

Quand la technologie ne permettait pas encore à tous ces « capteurs d'attention » de s'inviter chez nous, c'est la religion, « Opium du peuple » pour Karl Marx, qui jouait ce rôle (et joue souvent encore) les cache-misère, en promettant pour l'au-delà la vie qu'on ne pouvait avoir ici-bas. Il fallait se résigner sur Terre pour espérer le Paradis.

### Pourquoi pas le paradis sur Terre ?

L'homme moderne devant son petit écran ou tout support vidéo ou audio envahissant, quitte le réel pour un imaginaire qu'on lui taille sur mesure... parce qu'il le vaut bien. Il vit par procuration ce qu'on lui présente comme une vie idéale, en étant l'homme ou la femme idéale au corps de mannequin éternellement jeune, au bras de la femme ou de l'homme idéal, au compte en banque inépuisable...

Pendant ce temps de conscience qu'on lui vole ou qu'il se laisse voler, l'homme oublie la médiocrité de son quotidien, sa précarité, sa pauvreté... il oublie de se révolter, il oublie d'exister !

#### LE COUP D'ŒIL



SEPTEMBRE-OCTOBRE  
2016

#### SOMMAIRE :

- Du pain et des jeux...
- Brèves de l'Hosto
  - Fort Béclère
  - Signalétique et TOC
  - Emargement
  - Maternité
- 1er septembre : Réforme OTT
- Nouveaux horaires
- Tableaux OTT

«Je me révolte, donc je suis»

Albert Camus 1913-1960

«En mettant l'accent sur les faits divers, en remplissant ce temps rare avec du vide, du rien ou dur presque rien, on écarte les informations pertinentes que devraient posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques»

Pierre Bourdieu, Sociologue  
1930-2002



## BREVES DE L'HOSTO...

### FORT BECLERE !!!

Attention, cette année lorsque vous poussez la porte du vestiaire vous entrez à vos risques et périls dans une geôle digne de Fort Boyard ! En effet, recrudescence de cafards et de rats... Certains d'ailleurs remontant ... par les bondes de douche...

Le direction est prévenue... et pense installer de nouveaux pièges...

« C'est bien de penser... », ne vous inquiétez pas le père Fourras s'occupe de tout...

### SIGNALéthique et TOC !

Accès Public :



Accès réservé aux Personnels :



**No comment !!!**

### Feuille d'émargements :

Certains services (crèche, labos,...) imposent à leurs agents des feuilles d'émargements quotidienne. Cette procédure est illégale. A quand la pointeuse?... Redoutée par nos directions au vu du contingent d'heures sup., véritable bombe à retardement !...



### Maternité :

Multiplications des naissances à l'hôpital Bécclère.



« L'impact de la fermeture de la maternité de Bourg-la-Reine sera limité sur Bécclère », dixit notre direction locale. En janvier nous avons alerté sur le risque majeur de recrudescence de parturientes pour Bécclère. Nous avons rappelé que la maternité de Meudon avait fermé l'an dernier.

Fin août, nous avons dépassé les 2447 naissances (que nous faisons à l'année en 2009 !). Sur 2015, nous avons fait 3153 naissances !

Sud Santé avait bien raison d'être inquiet, d'alerter et de revendiquer de meilleures conditions de travail, mais aussi d'accueil pour les parturientes et les nouveaux nés ! Nous continuerons notre combat pour que la maternité soit rénovée et les effectifs revus à hauteur des besoins.

**C KI KVÉ RAISON ! C'est BIBI !**

## 1ER SEPTEMBRE : REFORME OTT (ORGANISATION TEMPS DE TRAVAIL)

### Les changements majeurs :

Perte des jours médailles et du jour Fête des mères.

Les jours Forfait Protocole (FP) ont été supprimés. Pour 2016, ils ont été proratisés.

Fin des 7h50, passage 7h36. 7h36 avec possibilité de passage en 7h30( +18h payés annuellement, *attention c'est une arnaque financière*) sur la base du volontariat. Cette décision est irréversible.

Nouveaux recrutés (+ mutation, retour de détachement, mise à dispo., congé parental, disponibilité) : 7h30 préférentiellement, **ce n'est pas une obligation !**

Pour les situations individuelles particulières, prendre RDV avec la DRH (+ justificatifs). Réévaluation annuelle.

Les plannings doivent être affichés 15j avant son application. Des modifications sont toujours possibles jusqu'à 48h avant. La possibilité d'inter-changer avec ses collègues est maintenue sous réserve de prévenir son encadrement.

### Ce qui est maintenu :

Les dix minutes d'habillage/déshabillage par jour.

La pause déjeuner de 30 min. sur le temps de travail.

### Point de vigilance :

Attention, les heures supplémentaires effectuées doivent être validées par le cadre **ou en son absence l'administrateur de garde**. Sans traçage de ces heures, elles ne pourront pas être comptées.

D'autres organisations de travail peuvent vous être proposées. Nous appelons votre attention car elles peuvent avoir un impact important sur le nombre de jours de congés. De toute façon, les instances doivent en être informées.

### Autres schémas horaires :

Différents horaires peuvent être proposés pour les services ne fonctionnant pas sur 24h :

7 heures ; 8h45 ; 9h ; 10 heures.

**Merci Patron ! ... et en plus il ose nous souhaiter une bonne rentrée !**

Le décret est consultable sur l'intranet de l'APHP.

## Nouveaux horaires

Matin	6h45	14h15 ou 14h21*		
<i>Transmission</i>		25 min.		
Après Midi		13h54 ou 14h*	21h30	
<i>Transmission</i>			20 min.	
Nuit			21h10	07h10
<i>Transmission</i>				25 min.

\* Selon la durée quotidienne 7h30 ou 7h36.

La crèche a ses horaires décalés à 6h30 pour permettre l'arrivée des enfants.

## TABLEAUX OTT

RH – Repos Hebdomadaire \* RR – Repos récupérateur \* RTT – Réduction du Temps de Travail

RV1 - Repos Variable inférieur ou égal à 19 dimanches ou jours fériés travaillés (DJF)

RV2 – Repos Variable égal ou supérieur à 20 DJF travaillés

SU – 2 Jours de Sujétion si RV2 (jours de repos compensateurs sup.)

La journée de Solidarité a été déduite.

Agents en 7h30 par jour – 37h30 par semaine

<b>7h30</b>	Agents en Fixe	RV1	RV2
RH	104	104	104
CA	25	25	25
RTT	14	14	14
SU	0	0	2

Agents en 7h36 par jour – 38h par semaine

<b>7h36</b>	Agents en Fixe	RV1	RV2
RH	104	104	104
CA	25	25	25
RTT	17	17	17
SU	0	0	2

Agents en 10h de jour – 35h par semaine

<b>10h JOUR</b>	Agents en Fixe	RV1	RV2
RH	104	104	104
CA	25	25	25
RTT -> RR	67,4	66,8	66,2
SU	0	0	2

Agents en 10h de nuit – 32h30 par semaine

<b>10h NUIT</b>	RV1
RH	104
CA	25
RTT -> RR	78,1
SU	0